



denonciation d'un mandat exclusif

Par **briougne**, le **14/03/2012** à **15:29**

bonjour
ma question est la suivante.

J'ai signé un mandat exclusif pour la vente de mon bien en date du 02/02/2012 et je voudrais le denoncer à ce jour .

comment faire ? est ce possible ?

Merci d'avance.

Cordialement.

Par **janus2fr**, le **14/03/2012** à **19:32**

Bonjour,

Il faut tout simplement reprendre votre mandat, cela doit être expliqué dessus.

En général, le mandat est souscrit pour une première période qui ne peut pas être résiliée (normalement 3 mois) puis ensuite vous pouvez le résilier avec un certain préavis (généralement 10 ou 15 jours).